

Mon *avenir* c'est aussi avec...
LE SERVICE CIVIQUE



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



Vous avez entre **16 et 25 ans** ?
(30 ans pour les personnes en situation de Handicap)

Partez en mission !

Aucune condition requise, pendant 6 à 12 mois
Seulement votre **engagement** pour être **volontaire** !

Une indemnité de **580 à 690 €** par mois

Et des **avantages** quant au niveau **social** et **professionnel**
(cotisation pour la retraite, couverture à la sécurité sociale...)

#LePouvoirDeRetreUtile

Mais c'est quoi le service civique ?

Le Service Civique est un **engagement volontaire** de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général.

La Mission Locale vous accompagne pour réaliser votre mission auprès d'une association, d'une fondation, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public, d'un bailleur, de logements sociaux ou des services de l'État.

Une mission est indemnisée à hauteur de **580 €** net par mois pour au minimum 24h par semaine.

Mais pour qui ?

Ouvert à tous, sans condition de diplôme, de **16 à 25 ans** étendu à **30 ans** pour les jeunes en situation de handicap; seul compte les **savoir être** et la **motivation**.

Une mission de Service Civique peut être effectuée en **France** ou à **l'étranger**.

La mission peut être dans un des 9 grands domaines :

Culture et Loisirs, Développement International et Action Humanitaire, Éducation pour tous, Environnement, Intervention d'urgence en cas de crise, **Mémoire et Citoyenneté, Santé, Solidarité, Sport.**

Comment ça marche ?

Les missions de Service Civique ont pour objectif de mobiliser les jeunes sur les défis sociaux et environnementaux, de leur proposer un cadre d'engagement dans lequel ils pourront **mûrir**, gagner en **confiance en eux**, en **compétences** en s'impliquant sur un projet collectif, au service de la population et en relation directe avec elle.

Intéressé(e) ? Prends vite contact avec ta Mission Locale !